



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°4 – Octobre 2018

Faits marquants :

- Plein succès pour le premier Comité Mixte Banane et le 10^{ème} salon Fruit Attraction.
- Tempête Leslie : dégâts importants dans le centre du Portugal.
- Future PAC : la stratégie espagnole sur le premier pilier se met en place, avec des tensions entre Communautés autonomes.
- Brexit : les exportateurs espagnols de fruits et légumes se préparent à toutes les hypothèses.
- Le Portugal prépare l'exportation de porcs vers la Chine.
- PPA : la Catalogne limite l'entrée de porcelets aux exploitations les plus strictes en biosécurité.
- La sardine interdite jusqu'en mai 2019 pour les pêcheurs portugais.

Politique agricole

Plein succès pour le premier Comité Mixte de la banane. La première réunion du Comité Mixte France-Espagne-Portugal de la Banane qui s'est tenue à Paris le 9 octobre, s'est déroulée dans un climat très positif. Une vingtaine de producteurs de banane des Antilles-Canaries-Madère avaient fait le déplacement. Les collectivités des régions ultrapériphériques étaient représentées. Les échanges ont porté sur les 3 principaux enjeux dont dépend l'avenir de la filière banane européenne : le renforcement du suivi de l'évolution des prix sur les marchés européens (observatoire), face à la concurrence de la banane dollar ; la valorisation des nouvelles techniques de mutagenèse dirigée, pour que les producteurs de Guadeloupe/Martinique puissent planter une variété résistante à la cercosporiose ; le maintien du budget de la PAC – et donc du POSEI – à son niveau actuel. Le Ministre Stéphane Travert, son homologue espagnol Luís Planas, et le Secrétaire d'État portugais à l'agriculture, Luís Medeiros Vieira ont conclu la rencontre en signant une lettre commune à l'attention de la Commission européenne, dans laquelle ils appellent son attention sur l'ensemble de ces sujets. Le prochain Comité Mixte banane aura lieu en 2019, au Portugal.

Le gouvernement de Castille-La Mancha annule le projet de macro-ferme porcine El Pozo à Albacete. Le projet d'élevage porcin géant (51 bâtiments, 140 000 porcs) porté par une filiale de la société espagnole « El Pozo » dans la province d'Albacete (région de Castilla-La Mancha) a finalement été annulé par le gouvernement régional, pour non-respect des exigences environnementales (absence de garanties sur les ressources en eau nécessaires, absence d'étude d'impact sur la faune, absence d'étude sur la gestion des lisiers). Cette décision fait suite à l'opposition des habitants et des ONG, dénonçant les nombreux risques pour la santé et l'écosystème que comportait le projet.

« La croissance de l'élevage porcin doit s'accompagner d'une réponse aux nouvelles préoccupations sociales, sanitaires et environnementales ». C'est en ces termes que le Ministre Luís Planas a évoqué les bons résultats du secteur porcin espagnol, tirés par les exportations et des prix soutenus. Le Ministre entend en effet encourager une production forte, compétitive, mais également durable. C'est pourquoi le ministère travaille avec les professionnels et les Communautés autonomes sur un projet d'arrêté royal visant à actualiser et à renforcer la réglementation nationale (qui date de 2000) relative aux exploitations porcines. L'Espagne est le 2^{ème} producteur de viande de porc de l'UE et le 4^{ème} producteur mondial, derrière la Chine, les États-Unis et l'Allemagne.

Projet de budget 2019 du ministère portugais de l'agriculture : 1,2 Md€, en hausse de 16%. Le Ministre Luís Capoulas Santos a indiqué que les priorités seront la prévention des incendies, la gestion des forêts, l'augmentation des zones irriguées et le soutien à l'investissement en agriculture et dans les IAA. En 2019, l'agriculture portugaise bénéficiera par ailleurs de 1,2 Md€ de fonds communautaires (FEAGA et FEADER).



Le système espagnol d'assurance agricole, clé de la croissance des exportations, fête ses 40 ans. L'agriculture espagnole affiche un dynamisme ininterrompu depuis plus de 10 ans, poursuivant son développement grâce aux conquêtes à l'export. Parmi les clés de cette croissance figure le système d'assurance national, qui fête cette année ses 40 ans d'existence. Instauré par la première loi adoptée par l'Espagne après la Constitution de 1978, ce système repose sur une étroite collaboration public/privé (« Agroseguero », pool de 21 compagnies d'assurance), étudiée chaque année par des experts du monde entier. Il permet en effet de rassurer les agriculteurs sur le fait qu'ils seront indemnisés quels que soient les incidents climatiques et les pertes de récolte, ce qui encourage la programmation des travaux et favorise l'investissement sur les exploitations. En 2017, suite à la sécheresse, Agroseguero a dû instruire un nombre record de 129 000 dossiers de sinistre, pour 13,7 Md€ d'actifs assurés (sur 43 produits agricoles distincts) et 661 M€ de primes encaissées (subventionnées par le ministère de l'agriculture et les Communautés autonomes jusqu'à 40%). Les agriculteurs sinistrés ont été indemnisés dans les 45 jours, plus rapidement que s'ils avaient pu vendre leur production. Le cofinancement de l'Etat à ce système dépasse chaque année les 260 M€.

Tempête Leslie : dégâts importants dans le centre du Portugal. La tempête tropicale *Leslie*, qui a touché le Portugal continental dans la nuit du 12 au 13 octobre, a causé d'importants dégâts dans les exploitations agricoles du centre du pays. Les pertes de fond et de récolte devraient s'établir à 30 M€. Le gouvernement portugais a rappelé que les pertes de production étaient couvertes par les assurances agricoles (financées par l'Etat) et a annoncé la mise en place d'un dispositif d'aide à la restauration des cultures et de structures agricoles, ainsi qu'à l'acquisition de véhicules, de 15 M€. Le taux de financement est de 100 % pour les investissements inférieurs à 5 000 €, puis dégressif jusqu'à 50% pour ceux qui sont supérieurs à 50 000 €.

3 M€ pour les coop et OP portugaises. Le Secrétaire d'Etat à l'agriculture et à l'alimentation, Luís Medeiros Vieira, a annoncé la mise en place d'une ligne de crédit garantie par l'Etat (avec un délai de carence d'un an) de 3 M€ pour soutenir les coopératives et organisations de producteurs qui ont subi des pertes économiques liées à la baisse de la production de leurs associés. Cette mesure fait suite aux pertes de production causées par les intempéries et les épisodes de chaleur récents.

Actualité PAC

4,9 Md€ d'aides PAC, distribués de manière déséquilibrée. L'organisme payeur espagnol FEGA (Fonds espagnol de garantie agricole) a publié un rapport pointant les déséquilibres dans la répartition des 4,9 Md€ perçus chaque année par l'Espagne au titre de la PAC. Plus de la moitié des 718 000 bénéficiaires ont entre 40 et 65 ans, et 40% des bénéficiaires ont plus de 65 ans. 1,7% des bénéficiaires se partagent 32% (1,55 Md€) du total alloué au pays. L'Andalousie est la région qui perçoit le plus d'aides (1,4 Md€), suivie des régions de Castille-et-León (899 M€), Castilla-La Mancha (659 M€), Estrémadure (508 M€) et Aragon (421 M€).

France, Espagne et Portugal se réunissent à nouveau pour préparer la future PAC. A l'issue du Comité Mixte Banane du 9 octobre, lors d'un déjeuner de travail sur la future PAC, les Ministres Stéphane Travert et Luís Planas, ainsi que le Secrétaire d'Etat portugais Luís Medeiros Vieira, ont préparé des positions conjointes en vue du Conseil des Ministres de l'agriculture du 15 octobre.

Le ministre espagnol de l'Agriculture milite pour une redistribution des aides directes. Dans son intervention lors du Conseil informel en Autriche, le Ministre Planas a affirmé qu'il était nécessaire d'introduire un outil de redistribution des paiements directs en faveur des exploitations familiales, plus vulnérables. La future PAC doit par ailleurs contribuer au maintien de l'activité agricole sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones les plus défavorisées, et à la réduction de la fracture entre milieux urbains/ruraux en termes de revenus et d'accès aux services et aux nouvelles technologies. Concernant la nouvelle architecture environnementale, le Ministre espagnol a souligné la nécessité de faciliter la transition vers des pratiques et des modèles de production plus compatibles avec le climat et l'environnement, à condition que le niveau d'exigence soit progressif et que le nouveau système incite les agriculteurs à adopter les meilleures pratiques.

La Communauté autonome de Valence demande la fin progressive des références historiques. Elle estime en effet que le système des droits historiques de l'ancienne PAC a conduit à dégrader la part des aides directes dans le revenu des agriculteurs valenciens par rapport à la moyenne espagnole. Elle milite pour un modèle régionalisé reposant sur des critères agroclimatiques et la vocation productive des sols.

Barcelone demande un « plan stratégique catalan ». L'exécutif catalan a en effet demandé au Ministre de l'agriculture que la part du FEAGA qui reviendra aux agriculteurs catalans dans le futur premier pilier espagnol soit transféré à Barcelone, de manière à ce que la Communauté autonome puisse élaborer et mettre en œuvre son propre plan stratégique.

« La PAC est une priorité du gouvernement espagnol et c'est un sujet qui relève de l'Etat ». C'est en ces termes qu'a répondu le Ministre Luís Planas, rejetant ainsi toute velléité de décentralisation du futur plan stratégique. Le Ministre a toutefois précisé qu'un débat allait s'ouvrir dans le pays, avec l'ensemble des Communautés autonomes, sur la manière de configurer un Plan stratégique national capable de répondre à des intérêts aussi divers et pluriels que ceux qui existent dans le secteur agricole espagnol. Il a également indiqué qu'il souhaitait préserver le rôle d'autorité de gestion des communautés autonomes dans le cadre des PDR.



Filières agricoles et agroalimentaires

Fruits et légumes

Fruit Attraction Madrid : présence française record. Avec près de 1 700 m² (+45% par rapport à 2017) et 105 exposants directs, le Pavillon France a battu tous les records au salon international des fruits et légumes, *Fruit Attraction*, qui s'est tenu à Madrid du 23 au 25 octobre. Depuis sa création il y a 10 ans, ce salon est devenu un rendez-vous d'affaires incontournable pour les professionnels français des fruits et légumes.

Agrumes

Destruction de 3 000 mandariniers sans licence à Valence. Au terme d'une procédure engagée par l'organisation titulaire exclusif de la licence espagnole de la variété « Orri », 3 000 mandariniers cultivés sans permis sur 7 exploitations de la province de Castellón ont été détruits. Par ailleurs, l'Association des producteurs de Mandarine Orri (ORC), qui regroupe plus de 400 sous-licenciés de cette variété, renforce les actions de contrôle de la production et de la commercialisation de cette variété en effectuant des inspections périodiques dans les principaux marchés de gros ainsi que dans les hypermarchés en Espagne, au Royaume-Uni et en France.

Fruits à noyaux

Le plan d'aide aux producteurs espagnols de fruits à noyaux annoncé en mars dernier se met progressivement en place, au sein des OP et avec l'appui du ministère. Ce dernier a travaillé avec les organisations professionnelles et les Communautés autonomes à l'élaboration d'un décret royal (publié fin septembre) permettant aux OP, sous certaines conditions, de mettre en œuvre des actions d'arrachage du verger et de reconversion variétale. Considérant que le cadre réglementaire communautaire et national actuel offre un éventail de possibilités et de soutien suffisant pour répondre aux difficultés du secteur, le ministère a en effet exclu la possibilité d'un régime d'arrachage financé par l'État.

Fruits rouges

La myrtille portugaise décolle. En 2017, la production de myrtilles occupait 1 481 ha, soit sept fois plus qu'en 2012 (211 ha). La myrtille est désormais le principal fruit rouge produit au Portugal, où le climat et le sol permettent de produire toute l'année. En 2017, le Portugal a exporté 140 M€ de fruits rouges (hors fraises), soit environ 10% de ses exportations de fruits et légumes.

Huile d'olive

Bonnes perspectives de production espagnole et portugaise pour la nouvelle campagne 2018/19. Le mois d'octobre marque le démarrage officiel de la campagne de commercialisation de l'huile d'olive. Malgré une récolte d'olive en retard, les toutes premières estimations de production situent l'Espagne aux alentours de 1,5 Mt, au-dessus donc de la campagne qui vient de s'achever. Au Portugal, l'association des oléiculteurs du Sud (*Olivum*) prévoit une augmentation jusqu'à 15% de la production. Celle-ci pourrait ainsi atteindre 140 000 t (contre environ 120 000 t en 2017).

Vins

Forte hausse des prix des vins espagnols en Asie-Afrique-Amérique latine au 1er semestre. Selon le dernier rapport publié par l'Observatoire du marché du vin espagnol (OEMV), le prix du vin espagnol en Asie, en Afrique et en Amérique latine a grimpé en flèche au premier semestre 2018. En Asie, le prix moyen est passé de 1,47 à 2,15€/l. L'augmentation a été plus modérée en Amérique latine (+25,4%, de 2,18 à 2,73 €/litre) et en Afrique (+22,3%, de 68 à 83 centimes par litre).

Vendanges : baisse confirmée au Portugal. L'Institut national de statistique (INE) confirme que la campagne vinicole 2018/2019 sera la pire qu'ait connue le pays depuis au moins 5 ans, en raison des vagues de chaleur du mois d'août. Selon l'INE, la production vinicole baisserait de 15% par rapport à 2017, pour atteindre 5,5 Mhl. Des diminutions de production sont attendues dans toutes les régions du pays à l'exception de l'Algarve (+5%) et de l'Alentejo (même production qu'en 2017). Toutefois, les vins devraient être de bonne qualité et avoir une teneur en alcool plus faible que d'habitude.

Bio

35 M€ d'aides du gouvernement régional de Castille-et-León à l'agriculture bio, dans le cadre du PDR. La mesure est cofinancée par le ministère régional de l'agriculture, le ministère central et le FEADER.

Relations commerciales

Vente à perte et pouvoir de la grande distribution face aux producteurs : le Ministre espagnol préoccupé. Le Ministre Luís Planas a indiqué récemment que le rééquilibrage des relations commerciales au sein de la chaîne de l'alimentation et l'interdiction de la vente à perte étaient des priorités fortes pour le gouvernement. La législation espagnole sera révisée prochainement dans ce sens. Concernant la directive sur les pratiques commerciales déloyales que l'UE est en train de finaliser, l'Espagne demande que soit incluse la vente à perte comme une pratique déloyale. M. Planas a rencontré à Madrid le rapporteur du Parlement européen sur ce sujet, l'eurodéputé italien Paolo de Castro, et espère obtenir des soutiens.



Commerce extérieur

Brexit : les exportateurs espagnols de fruits et légumes se préparent à toutes les hypothèses. Le Royaume-Uni est un débouché important pour les produits agricoles et agroalimentaires espagnols (4 Md€, 8% du CA export du secteur), notamment les vins, fruits (kiwi, kaki, fruits rouges, agrumes) et légumes, pour lesquels le marché britannique est la 3^{ème} destination (entre 1,5 et 2 Mt par an). L'Espagne occupe la 5^{ème} place à la fois des fournisseurs et des clients du Royaume-Uni, mais reste son 1^{er} fournisseur en huile d'olive, légumes et agrumes. La balance commerciale agroalimentaire avec le RU est excédentaire de 2,8 Md€ pour l'Espagne. Par conséquent, le Ministère travaille depuis des mois sur les différentes conditions possibles de sortie du Royaume-Uni, y compris l'absence d'accord ou une période transitoire.

Olives de table noires espagnoles : les États-Unis pourraient réévaluer la situation dans un an. C'est ce qu'aurait déclaré le Secrétaire d'Etat au commerce, Wilbur Ross, le 21 septembre, lors d'une réunion à Washington avec la Ministre espagnole de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Reyes Maroto.

Pâte à papier portugaise : la taxe américaine sur les importations revue à la baisse. L'entreprise portugaise de pâte à papier *The Navigator Company* a annoncé que la taxe douanière « antidumping » imposée par le Département du Commerce américain a été ramenée à 1,75% au lieu des 37,34% envisagés initialement. Selon *The Navigator Company*, cette taxe serait appliquée rétroactivement sur les ventes réalisées aux États-Unis entre août 2015 et février 2017, et la réduction des profits du groupe qu'elle provoquerait ne serait « que » de 2 M€ en 2018.

La Poire Rocha s'affiche à Paris. L'Association des producteurs portugais de la poire rocha (ANP) mène une campagne pour promouvoir ce fruit auprès des consommateurs français. Des affiches avec le slogan « *Poire rocha, la saveur de la poire portugaise* » sont ainsi présentes sur plus de 300 panneaux publicitaires des rues de Paris. La France est le 4^{ème} client de poire rocha du Portugal (plus de 13 000 t importées).

Le vin portugais en passe de battre un nouveau record à l'export. Selon *ViniPortugal* (organisation en charge de la promotion des vins portugais), les exportations portugaises de vin, après avoir augmenté de 6% au premier semestre (pour s'établir à 370 M€), devraient atteindre 800 M€ en 2018 (contre 778 M€ en 2017). La France demeure le premier client (56,9 M€ sur le premier semestre).

Le Portugal prépare l'exportation de porcs vers la Chine. Le Ministre des affaires étrangères, Augusto Santos Silva, a annoncé que les négociations pour l'exportation de porc portugais vers la Chine étaient en phase finale. A la suite d'un accord signé en 2017, les autorités chinoises ont effectué récemment une mission au Portugal pour s'assurer que les abattoirs portugais respectaient les normes sanitaires chinoises. La Fédération portugaise des associations d'éleveurs de porcs (FPAS) envisage d'exporter 80 000 t de porc vers la Chine en 2019, soit plus de 20% de la production portugaise.

Actualité sanitaire

Peste porcine africaine : la Catalogne limite l'entrée de porcelets aux exploitations les plus strictes en biosécurité. Les services vétérinaires catalans ont renforcés les contrôles des entrées de porcelets provenant des autres Etats membres et des pays tiers. Depuis début octobre, seules les exploitations justifiant de plus de 65 points à la dernière enquête de biosécurité sont autorisées à s'approvisionner en porcelets extérieurs au pays.

Pêches maritimes et aquaculture

La sardine interdite jusqu'en mai 2019 pour les pêcheurs portugais. Le Ministère portugais de la mer a interdit la pêche à la sardine à partir du 28 septembre. Cette mesure était prévue dans le plan de gestion pluriannuel qui a été présenté par l'Espagne et le Portugal en 2017, et approuvé par la Commission européenne. Cette dernière avait autorisé les deux pays à pêcher en 2018 un total de 12 028 t de sardines. Selon l'arrêté publié au journal officiel portugais, la pêche ne devrait pas reprendre avant le 16 mai 2019. Le Ministère de la mer prévoit des aides compensatoires en faveur des pêcheurs concernés, sur financements européens et nationaux. La sardine est une ressource stratégique pour les pêcheurs portugais, l'industrie des conserves et les exportations de produits de la mer du pays. En juillet 2018, le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) a une nouvelle fois recommandé l'arrêt total de la pêche à la sardine. Pour le gouvernement et les pêcheurs portugais, une telle mesure n'est pas acceptable.

Responsable de la publication : Hervé Le Roy
Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid
Rédigé par : Jérôme Frouté, Alvaro Espino
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques
Abonnement : jerome.froute@dgtrésor.gouv.fr
Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne
Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid
Clause de non-responsabilité :
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.